

Article paru le 3 septembre 2015

Environnement Une collecte de déchets chimiques des ménages se tiendra à Champigneulle le samedi 12 septembre destinés à tous les Grands Nancéiens

Et si on désencombrait ?

Tout le monde ou presque stocke chez soi des déchets chimiques sans savoir comment s'en débarrasser...

La solution passera le **samedi 12 septembre**, par le **parking du Leroy Merlin Nord**, 35 avenue de Frouard à **Champigneulle**. Grâce à la journée Déchets Tri organisée par EcoDDS destinée à tous les Grands Nancéiens.

De 10 à 17 h, tous les particuliers pourront venir déposer dans des bacs prévus à cet effet, pots de colle, pots de peinture, solvants, pesticides, et autres engrais...

Autant de produits qui doivent absolument être sortis du circuit classique de collecte des ordures pour être traités dans des conditions respectueuses pour l'environnement.

EcoDDS, éco-organisme spécialiste des déchets spécifiques, s'en charge. Avec succès.

Au 1^{er} septembre, après les trente-neuf opérations déjà organisées un peu partout en France, près de 40 tonnes de déchets ont été collectées. Un record !

Et une aubaine pour les ménages qui profitent de l'occasion pour désencombrer leurs maisons, placards



Les pots de peinture sont classés DDS, déchets diffus spécifiques...

Photo d'Archives ER

et garages de ces déchets chimiques. Sans devoir se rendre à la déchetterie.

C'est la seconde journée de collecte de ce type organisée dans l'agglomération nancéienne - la première a eu lieu le 4 juillet dernier sur le parking du Magasin Leroy Merlin (partenaire de cette croisade avec Ripolin), d'Houdemont.

« Journée Déchets Tri », c'est son nom, a pour objec-

tifs affichés de sensibiliser les ménages aux gestes de tri et à la nécessité de traiter les DDS (déchets diffus spécifiques), pleins de résidus potentiellement dangereux pour la santé et l'environnement.

Une fois triés et traités, en revanche, ils peuvent être réutilisés pour de la valorisation énergétique, du recyclage ou de la récupération. Bref, c'est gagnant-gagnant.

Liste des produits que les ménages sont invités à rapporter : peinture, colle, enduit, mastic, déboucheur de canalisation, résine, acétone, solvant, décapant, combustible liquide, alcool à brûler, acides, répulsif, chlore, désinfectants de piscine, insecticide, engrais non organique, herbicide, filtre à huile de voiture, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement.